tière, a eu l'amabilité d'accepter de bien vouloir faire les présentations au général.

Il lui présente d'abord M. Alfred Lambrecht, adjoint au maire.

Au nom de l'Administration municipale et du Conseil municipal, M. Lambrecht souhaite la bienvenue au général de Castelnau et le salue au nom de la population qui est heureuse et fière de recevoir un grand soldat, le vainqueur du Grand Couronné.

Le général de Castelnau remercie M. l'adjoint et la population de l'honneur qui lui est fait et rend hommage aux soldats qui nous ont donné la victoire. A son tour, le capitaine Guéranger lui présente le Cercle des Officiers; il dit l'idéal qui les anime et donne au général l'assurance de leur entier dévouement à la Patrie.

M. le général de Castelnau remercie ses chers camarades qui sont venus à sa rencontre; il est heureux de pouvoir se trouver parmi eux et de leur serrer la main. Il connait leur dévouement à tous, officiers, sous-officiers et soldats qui ont lutté âprement pour remporter la victoire. Très touché des paroles de M. le capitaine Guéranger, il pourrait se dispenser de recommander aux officiers et soldats de penser toujours de faire leur devoir pour la Patrie.

M. Dewambrechies, président du Cercle des Anciens Sous-Officiers, qui est ensuite présenté, apporte aussi ses félicitations au général; puis c'est M. Blondeau, président du groupe des Phalempins, qui vient présenter l'hommage de la Fédération des Combattants, au nom de ses 6.000 adhérents qui seront toujours prêts à combattre pour le droit et la justice.

Le général de Castelnau félicite le lieutenant Blondeau et loue la vaillance des Combattants qui ont gagné la guerre.

M. le capitaine Guéranger présente successivement les présidents des Vétérans de 1870-71, des Anciens Coloniaux, de la Société de Secours aux blessés, des Anciens Cuirassiers, des Vétérans des armées de terre et de mer, M. Louis Thaune, consul de Belgique, et le colonel Notterdam, directeur de la Société militaire de Bruxelles, à M. le général de Castelnau, qui s'entretient très aimablement avec eux et leur donne une fraternelle accolade.

Les présentations terminées, M. le général de Castelnau, suivi de MM. Groussau et Roquette, députés, des officiers et autres notabilités, se dirige à travers la salle des Pas Perdus, où les gymnastes de la Saint-Michel forment une double haie jusqu'à la sortie. Bientôt de la foule s'élèvent les cris et les acclamations « Vive le général! » « Vive de Castelnau! » qui se répercutent sur tout le parcours du cortège.

Le général de Castelnau a pris place dans une automobile avec MM. Georges Duvillier, ancien président, et Guéranger, président du Cercle des Officiers, le capitaine Scherpereel. Au départ de la voiture, des gerbes de fleurs sont offertes au général. Aux accents de l'Harmonie de la Croix-Rouge qui marche en tête, le cortège, précédé de toutes les délégations d'anciens militaires, se dirige vers les rues des Biches et Carnot pour gagner l'Hippodrome, où le général de Castelnau doit assister à la réunion des Familles nombreuses.

C'est une marche triomphale que fait le grand chef à travers nos rues bordées par les flots de foule et abondamment décorées aux couleurs françaises et belges et de banderoles avec des dédicaces flatteuses pour le vainqueur du Grand Couronné.

Le banquet

C'est dans la grande salle pavoisée de l'Hôtel Cornet, place Victor-Hassebrouck, que le Comité de l'Union des Familles nombreuses et le Comité organisateur de la Fête de gymnastique de l'Union de Flandre offraient, à midi et demi, un banquet au général de Castelnau et à un certain nombre de personnalités.

Aux côtés de l'illustre soldat, dont la place était surmontée d'un grand drapeau aux couleurs nationales, étaient assis : M. le vicaire général Delbroucq, représentant Mgr Quilliet, évêque de Lille; le docteur Michaux, président de la Fédération des Sociétés catholiques de gymnastique; le comte d'Hespel, président d'honneur du Comité permanent de l'Union de Flandre; le général Grégoire, commandant la subdivision de Lille, représentant le général Lacapelle: Mgr Leclercq, archiprêtre de Roubaix-Tourcoing; le colonel Mascarel, directeur du Centre d'éducation physique de Lille; MM. Groussau, député du Nord; Roquette, député de l'Aveyron; Romain Flipo, président de l'Union des Familles nombreuses; François Flipo, président du Tribunal de Commerce de Tourcoing; l'écrivain argentin Léopoldo Lugonès; MM. le chanoine Leleu, supérieur du Collège de Tourcoing; l'abbé Tacq, aumônier de l'Union de Flandre; le commandant Van Boxum, président du Comité de l'Union de Flandre; Georges Duvillier, ancien président, et le capitaine Guéranger, président du Cercle des Officiers, et de nombreux officiers en uniforme; le colonel Notterdam, directeur de l'Ecole militaire et de gymnastique de Bruxelles; Emile Toulemonde, président de la Chambre de Commerce de Roubaix; Charles Wattinne, directeur de l'Orphéon national « Les Crick-Sicks »; Jacques Masurel, Alphonse Motte, Monvoisin, Charles Leman, Albert Deschamps, Joseph Carissimo, Wante, conseillers municipaux; Thaune, consul de Belgique; André Pironneau, secrétaire du général de Castelnau; Jean Derruelles, secrétaire général de la Fraternelle des Combattants roubaisiens; Jean Delemer, président du Comité de parrainages de la France dévastée; le capitaine Lacroisade, Léon Monnier, président de la Croix-Rouge; André Vallas, de Lille, secrétaire du Comité France-Amérique; Achille Glorieux, de Roubaix, membre du Conseil supérieur de la Natalité; Henri Duprez, vice-président de l'Union des Familles nombreuses; Joseph Leroux, président du Comité catholique de Tourcoing, etc., en tout 170 convives.

LES TOSTES

Mgr LECLERCQ, archiprêtre de Roubaix-Tourcoing

Avec la plus grande distinction, Mgr Leclercq dit les sentiments de cette assemblée d'élite pour celui en qui elle voit l'un des artisans de la victoire. Le général de Castelnau a bien voulu présider ces fêtes des familles nombreuses et des sociétés de gymnastique, pleines de leçons de devoir et de patriotisme. Nul plus que lui, avec Mme de Castelnau, n'est qualifié pour en donner de magnifiques exemples.

Après avoir salué le docteur Michaux, le comte d'Hespel, MM. Antoine Rédier, Léopoldo Lugonès, Roquette et Groussau « notre député », Mgr Leclercq a rappelé le mot du général : Alliance, oui, abdication, jamais, puis, au nom de tous, des curés de Tourcoing qui, presque tous sont allés dans les bagnes allemands, au nom de l'Union des Flandres, il a remercié le vainqueur du Grand Couronné des éminents services rendus par lui à la Patrie.

M. ROMAIN FLIPO

Président de l'Union des Familles nombreuses

Au nom du groupe des Familles nombreuses, M. Romain Flipo rend hommage au général de Castelnau. Il rappelle qu'il était prêt, lors de l'armistice, à envahir l'Allemagne avec ses troupes frémissantes, à aller porter nos glorieux drapeaux dans l'orgueilleuse capitale de la Prusse.

Il s'incline devant le modèle des pères de famille qui a donné à la Patrie trois fils, prêts à continuer la gloire de sa race. A leur école, à l'école de ces beaux fils de France, notre jeunesse veut vivre et mourir s'il le faut pour la France.

M. Romain Flipo acclame en ce soldat, ce père de famille, en cet héroïque français, le « Maréchal » des familles nombreuses, puis il salue le général Grégoire, le colonel Notterdam et le poète Léopoldo Lugones. Vous pourrez voir tout à l'heure, dit-il à notre hôte argentin, qu'une race qui témoigne d'une pareille activité n'est pas près de disparaître comme le veut faire croire la menteuse propagande allemande en votre pays. Non, la race française est toujours debout et prête à affronter la lutte.

M. LE VICAIRE-GÉNÉRAL DELBROUCQ

M. le vicaire-général Delbroucq veut seulement, comme Mgr Quillet l'aurait fait s'il n'avait été empêché, dire au vaillant soldat, au chef incomparable, au père admirable, au chrétien sans reproche, son admiration et sa reconnaissance.

LE GENERAL DE CASTELNAU

Quand le général de Castelnau se lève pour parler, toute l'assemblée l'imite et l'applaudit longuement. Mais on se rassied sur sa prière. Et le général qui joint à toutes les qualités qui viennent d'être énumérées, celle d'un orateur très spirituel, commence à constater qu'après les éloges qu'il a reçus à Tourcoing, les fumées de l'orgueil lui monteraient au cerveau si l'esprit chrétien n'y mettait obstacle.

Non, dit-il, tandis que l'assemblée proteste, je ne suis pas un grand homme. Je ne suis qu'un Français qui a essayé de faire son devoir. Mgr Leclercq et ceux qui, comme lui, ont souffert dans les prisons de l'ennemi ont bien plus de mérite. Il a eu le courage de lever l'étendard de la révolte en disant aux Allemands : « On ne fera pas ça! » Et on ne l'a pas fait.

Je le félicite de grand cœur. La victoire a été faite de cela, comme du combat mené par le général Grégoire et par les autres. Elle a été faite de toute la ferveur du patriotisme entretenu pendant un demi-siècle jusqu'au jour où nous avons dit aux Allemands : En voilà assez, f...-nous la paix.

Cette ferveur, le général la retrouve ici où il voit mêlés laïques et ecclésiastiques. Que diable, dit-il avec humour, peuvent bien faire ici les curés? Ils sont chargés des âmes et non pas des corps.

C'est une erreur, Messieurs, rectifie le général de Castelnau. L'Eglise n'est jamais étrangère à aucune forme de l'activité humaine et elle sait que les hommes doivent avoir des corps sains et des âmes énergiques. C'est l'œuvre que vos prêtres ont accomplie dans l'Union de Flandre, œuvre attestée par des milliers de citations, par tant de morts auxquels j'adresse un souvenir ému et ma profonde reconnaissance.

Le général rend alors un bel hommage au Dr Michaux, et à tous ceux qui se vouent à la grande tâche de réparer les désastres faits par la grande hécatombe à la race des Francs. L'Eglise, qui n'est pas arriérée, mais au contraire à l'avant-garde du progrès humain, encourage le mouvement. D'ailleurs, ne préserve-t-il pas les jeunes gens des malsains plaisirs ? Sans doute, la pratique de la gymnastique présente des dangers physiques. Mais l'oisiveté sur les places publiques et ailleurs n'est-elle pas plus pernicieuse pour les cœurs et les corps, qu'elle mène aux honteuses avaries.

Que les parents n'hésitent donc pas. Après les fatigues du sport, leurs fils, rentrés à la maison, ne pensent pas à de nouvelles distractions. Ils sont impatients de la bonne soupe, de ce qui la suit et du sommeil réparateur.

Le général félicite donc les Curés de se dévouer aux œuvres d'éducation physique, malgré toutes les occupations — car vous avez, dit-il en riant, un f... métier, que vous exercez dans de mauvaises conditions. En faisant cela, vous contribuerez puissamment à la paix du monde.

De tout mon cœur, s'écrie le général de Castelnau, je crie : « Vie l'Union de Flandre et vive la France ! »

Une salve prolongée d'applaudissements et un chaleureux vivat disent l'enthousiasme de l'assemblée.

M. LEOPOLDO LUGONES

M. Léopoldo Lugones trouve des expressions de poète pour dire son admiration au général de Castelnau, et il lève son verre, non pas à sa santé, peut-on l'avoir conservée quand on a vécu sur les champs de bataille, perdu trois morceaux de son cœur, ce que les lions eux-mêmes pleurent en rugissant, et il fait applaudir le très joli poème qu'il composa en 1916, sur le charme de France, fait de tout ce qu'il y a de plus beau au monde.

Le toste de M. Lugones, émaillé des plus belles allusions historiques et littéraires, est très goûté.

M. GROUSSAU

M. Groussau, vivement applaudi, parle le dernier. Il conte une simple anecdote, celle d'un socialiste bon teint qui disait un jour : « Le général de Castelnau, pendant la paix, je l'aurais collé au mur ; mais, pendant la guerre, je me mettrais devant lui à genoux. »

Il allait toujours un peu fort, conclut le général.

Le cortège

Pendant que s'achevait le banquet, les sociétés de gymnastique se rassemblaient place de Sébastopol et, au milieu de la joie et de la sympathie de la population, gagnaient le Stade du Brun-Pain par la rue Carnot, la Grand'Place, la rue de Lille et la rue du Brun-Pain, pavoisées et décorées.

Suivant le même itinéraire, le cortège des autos, dans lequel avaient pris place le général de Castelnau, l'objet d'incessantes acclamations, et toutes les personnalités ci-dessus, se rendait à la Fête de gymnastique.

Un service d'ordre parfait était dirigé par M. Lenfant, commissaire central.

La 14e fête fédérale de gymnastique

Quand le général de Castelnau arrive au Stade du Brun-Pain, vers trois heures, une foule de plusieurs milliers de personnes l'acclame, cependant que la « Marseillaise » retentit, exécutée par l'Excellente Harmonie des Anciens Soldats Musiciens Français, de Roubaix, qui a donné, sous la direction de son distingué chef, M. Wissocq, un concert de gala dont l'impression fut excellente.

Le général prend place à la tribune d'honneur, tendue de velours rouge frangé d'or. A ses côtés viennent se grouper toutes les autres personnalités. Au noms déjà cités ajoutons : Mme Reboux, directrice du « Journal de Roubaix », le commandant Robyn, président de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens, le Dr Jozef Uminski, professeur au Grand Séminaire de Plock (Pologne); M. Gillain, président du Jury.

Le défilé

Aux accents de superbes marches exécutées par l'Harmonie des Anciens Soldats, c'est alors le magnifique spectacle du défilé des 4 à 5.000 gymnastes groupés dans 46 sociétés qui commence.

Marchant à une fière allure, les yeux vers la tribune d'honneur où est le général de Castelnau, la main accomplissant le salut militaire, le jarret tendu, ces beaux et vaillants fils de notre Flandre passent, groupés derrière le drapeau, et applaudis par la foule pleine de tendresse, surtout pour les petits pupilles qui sont très crânes.

Quand les 46 sociétés ont défilé, quand cette armée aux uniformes clairs est venue se ranger dans la verte plaine, les 46 drapeaux sont alignés devant les tribunes, pavoisant le ciel, d'un bleu intense, de nos glorieuses couleurs et de celles de nos amis les Belges.

La remise du drapeau fédéral

Le Général de Castelnau descend alors sur la piste, afin de procéder à la remise du drapeau fédéral à l'Union des Sociétés Sportives de Tourcoing.

Il adjure ces jeunes hommes, ces enfants, d'être fidèles aux morts, à ceux qui dorment, en attendant la résurrection, à l'ombre austère des croix de bois; aux survivants qui ont fait preuve, au combat, des qualités développées dans l'Union de Flandre. Les corps obéissaient dans la tourmente aux âmes pénétrées de l'amour de la Patrie et de l'esprit de sacrifice. Ce n'est pas la force des corps seule, c'est surtout la vigueur des âmes qui décide du sort des batailles.

Avant de regagner la tribune, le général loue le docteur Michaux et ses collaborateurs de leur action. Il est encore longuement applaudi.

Les exercices

Les différents exercices de la fête se sont ensuite déroulés, soulevant fréquemment les applaudissements du public. On a surtout admiré les Ballets de la « Jean-Bart », de Dunkerque, et de la « Jeanne d'Arc », de Loos, les exercices avec chants de l'Ecole d'instruction militaire de Tourcoing et la démonstration de la Section d'Education physique de l'Ecole militaire de gymnastique de Bruxelles, dont le succès fut impressionnant.

Le départ du général de Castelnau

Acclamé par la foule, le général de Castelnau a quitté le terrain du Brun-Pain vers 6 heures ¼ se rendant à Marcq-en-Barœul et la fête s'est achevée par la production des pyramides.

Le classement du concours

Adultes. — Division d'excellence : La Jeanne d'Arc de Loos : concours de section, prix d'excellence, pyramides: prix d'excellence: Boxe, 2e prix, Spéciaux: prix excellence. Clique: prix d'excellence. — Les Alpins de Croix : Concours de section: prix d'honneur; Pyramides: prix d'excellence. Clique: prix d'honneur. — La Jeanne d'Arc de Mouvaux: Concours de section: premier prix: Boxe: 1er prix; Canne: 2e prix; Clique: excellence.

Division supérieure La Saint-Michel de Tourcoing: Concours de section: 1er prix: pyramide: 2e prix: Boxe: 2e prix; Spéciaux : prix d'honneur: Clique: prix d'excellence. — La Jeune Garde de Lille: Concours de section: Prix d'honneur. — La Saint-Michel, Marquette: Concours de section: 1er prix; Clique: 1er prix; Boxe : 3e prix.

Première division: La Pro Patria de Saint-Saulve: Concours de section: prix d'excellence; Pyramides: prix d'honneur; Spéciaux: Prix d'excellence; Clique: excellence. — La Saint-Maurice Tourcoing: concours de section: prix d'excellence; pyramides: 2e prix; Spéciaux: 2e prix; Boxe: 2e prix. — La Moulinoise de Lille: Concours de section: 1er prix; Clique: prix d'excellence. — La Jeanne d'Arc de Roncq Concours de section: prix d'honneur; Pyramides: 1er prix; Clique: prix d'excellence. — La SaintWaast, de Leers: Concours de section: 1er prix; Pyramides: prix d'honneur; Clique: prix d'excellence.

Deuxième division: La Saint-Michel de Linselles: Concours de section: prix d'excellence; pyramides: 1er prix; Boxe: 1er prix; Bâton: 2e prix; Clique: prix d'excellence. — La Jeanne d'Arc, de Pérenchies: Concours de section: prix d'honneur; Pyramides: 1er prix: Clique: prix d'excellence. — La Jeanne d'Arc, de Wervicq: Concours de section: 1er prix; Pyramides: 2e prix; Clique: prix d'excellence. — L'Etoile Sportive de Fresnes-sur-Escaut: Concours de section: 1er prix; Pyramides: prix d'excellence; Boxe: 1er prix; Spéciaux: prix d'excellence; Clique: prix d'excellence.

Pupilles. — Division Excellence: La Française, Roubaix, 1er prix de section; La Jeanne d'Arc, Roubaix: 1er prix concours de section; Les Alpins, de Croix: 1er prix concours de section.

Division supérieure: La Saint-Maxellende, Caudry, prix d'excellence concours de section; La Jeanne d'Arc, Tourcoing, id.; La Jeanne d'Arc, Mouvaux, id.

Première division: Le Saint-Waast, Leers, Prix d'excellence concours section; La Saint-Maurice, Tourcoing, id.; L'Espérance, Roubaix, id.

Deuxième division: La Jean-Bart, Dunkerque, prix d'honneur concours section; La Jeune Garde, Halluin, id.; La Saint-Georges, Tourcoing, id.; Etoile Sportive Fresnes, Prix d'excellence concours de section; La Saint-Michel, Linselles, id.

En l'honneur des héros de la T.S.F. et de la presse clandestine pendant l'occupation, à Roubaix

C'est aujourd'hui, lundi, qu'aura lieu la commémoration des héros de la T. S. F. et de la presse clandestine pendant l'occupation. Tous nos concitoyens sont invités à y prendre part en témoignage de reconnaissance.

A 10 heures, messe en l'église Saint-Martin. Allocution du R. P. Vuillermet.

Apposition de plaques sur l'habitation de M. Willot, et à l'Institut Technique.

Banquet au Cercle de l'Industrie.

L'ULTIMATUM

LE DECRET DISSOLVANT LES ORGANISATIONS D'AUTO-PROTECTION EN ALLEMAGNE

Berlin, 26 juin. — Le décret du président d'Empire dissolvant les organisations d'autoprotection vient de paraître. Il renferme les dispositions suivantes : En vertu de la loi du 22 mars 1921 pour l'exécution des articles 177 et 178 du traité de paix et en exécution de l'ultimatum du 5 mai 1921, des gouvernements alliés, sont déclarées dissoutes les gardes locales et de frontière existant encore en Prusse Orientale; les organisations Escherich à l'intérieur de l'Empire allemand; les gardes civiques de l'Etat libre de Bavière.

Toute personne qui s'affilierait à l'une des organisations dissoutes, sera punie d'une amende pouvant aller jusqu'à 50.000 marks, d'une peine d'emprisonnement de forteresse pouvant aller jusqu'à trois mois.

LES CONGRÈS

LES PROPRIETAIRES MENACENT DE NE PLUS PAYER L'IMPOT SUR LES IMMEUBLES.

Paris, 26 juin. — La Fédération des groupements immobiliers de France avait organisé un meeting, sous la présidence de M. Fernand Brun, ancien député, pour protester contre la situation faite aux propriétaires d'immeubles.

Après avoir entendu un certain nombre d'orateurs, représentant des groupements de Paris et de province, l'assemblée adopta à l'unanimité un ordre du jour demandant notamment que le point de départ de toutes les prorogations actuelles soit fixé au 24 octobre 1919 et qu'il n'en soit plus créé de nouvelles; que les loyers actuellement prorogés ou à bail signé avant la guerre soient immédiatement majorés de l'augmentation des charges comme cela se pratique en Belgique; que les indemnités de 50 p.c. pour pertes de loyers soient versées dans le délai de deux mois prévu par la loi; qu'il soit sursis à toutes poursuites en recouvrement d'impôts arriérés contre les propriétaires ayant droit à l'indemnité et que la compensation soit admise comme en matière de dommages de guerre; qu'il soit tenu compte des pertes subies par les propriétaires des régions dévastées sous forme de dégrèvement spécial d'impôts.

Après avoir décliné toute responsabilité résultant du manque d'entretien des immeubles, les propriétaires ont déclaré que s'ils n'obtenaient pas d'amélioration à leur situation, ils ne souscriront plus aux emprunts d'Etat et ils ont affirmé leur résolution d'obtenir satisfaction par tous les moyens, y compris le refus collectif de l'impôt sur les immeubles.

A l'issue du meeting, une délégation a été reçue par le secrétaire général de la présidence, à qui M. Fernand Brun remit la copie de l'ordre du jour adopté. La même démarche a été faite à la présidence du Conseil.

LE SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE

L'exonération des frais de distribution des télégrammes

L' « Officiel » publie un avis disant que les communes suivantes, pourvues d'un bureau télégraphique municipal, sont exonérées, à partir du 1er juillet 1921, des frais de la distribution des télégrammes privés, messages et avis d'appel téléphonique.

Nord : Onnaing, Thumeries, Vieux-Condé, Wavrin, Gouzeaucourt, Inchy, Busigny, Poix-du-Nord, Arleux, Felleries, Douriers, Trith-Saint-Léger Wattrelos, Lourches, Curgies, Loon-Plage.

Pas-de-Calais . Mareuil, Chocques, Marquion, Oye, Vermelles, Pernes-en-Artois, Achiet-le-Grand, Bucquoy, Norrent-Fontes.

LE STATUT FISCAL DES R. L.

Une protestation de l'Association des Sinistrés du Nord

L'Association des Sinistrés du Département du Nord a adressé une lettre à M. Groussau, député, président de la Commission des Régions Libérées, au sujet du statut fiscal des R. L.

L'Association déclare se joindre à la Chambre de Commerce de Lille pour protester contre le vote du Sénat, autorisant la perception des impôts sur les revenus réalisés en 1919.

Petites Nouvelles

⁂ La Fédération des agents des cadres et techniciens des chemins de fer français et coloniaux, a ouvert son congrès statutaire, sous la présidence de M. Pehuet. Après discussion des rapports moral et financier, le congrès a abordé la discussion des divers statuts de la Fédération.

⁂ A l'occasion de l'anniversaire de la naissance de Hoche, le général Fabia, commandant d'armes du département de Seine-et-Oise, et le général Tanant, commandant l'Ecole de St-Cyr, ont passé, à Versailles, en revue, toutes les troupes de la garnison, en présence de MM. Leredu, ministre de l'Hygiène, et Colrat, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur.

⁂ Le maréchal Lyautey va partir sur le front dissident du Moyen Atlas. Le fils de Meha ou Hamou est décédé à l'hôpital de Casablanca, des suites des blessures reçues en combattant dans le camp français. Le corps a été transporté en automobile à Khenifra pour y être inhumé.

⁂ Selon une dépêche de Genève, un convoi de 4 millions de roubles or russe est arrivé en Suisse, venant de Stockholm. Il est destiné à être fondu à Genève, et expédié ensuite aux Etats-Unis.

⁂ On mande de Londres que M. Lloyd George vient d'inviter les représentants des mineurs et des compagnies de charbonnages, à une conférence qui se réunira au Board of Trade, lundi. Cette décision résulte des démarches urgentes faites par les mineurs en vue de mettre fin à l'impasse qui dure depuis le 1er avril.

⁂ Le Roi d'Espagne a quitté Londres pour Paris, salué à la gare par le Roi, le prince de Galles et les autres membres de la famille royale. Le Roi a été chaleureusement acclamé par la foule.

⁂ Un avion militaire du centre de Luxeuil, monté par le sergent Mathie, sa femme et les mécaniciens Migneroy et Houvent, qui évoluait au-dessus d'Audincourt (Doubs), a pris feu à l'atterrissage. Le sergent Mathie et sa femme sont morts; les mécaniciens ont été grièvement blessés.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, LUNDI 27 JUIN :

Aujourd'hui, sainte Basilide ; demain, saint Irénée.

178e jour de l'année.

Soleil : Lever, 3 h. 50; coucher, 19 h. 56.

Lune : Pleine du 20. Dernier quartier, le 28.

AU RAVITAILLEMENT

Tous les jours, aux Halles, Vente Libre de: Beurre 11 fr. 50 le kilo; Fromage Hollande, 9.00 le kilo; Margarine, 6.50 le kilo; Conserves Cassoulet, 1.60 la boîte; Brosses diverses de tous prix.

VENTE LIBRE DE VIN ROUGE ET BLANC
1.30 et 2.00 le litre

POMMES DE TERRE NOUVELLES (Longues)
1.75 les 2 kil.; 2 kilos par personne
Se munir de la carte de denrées

Avis. — Jusqu'à nouvel ordre le magasin de chaussures sera fermé pour cause d'inventaire.

LA DISTRIBUTION DES SECOURS EN NATURE AUX CHOMEURS aura lieu, rue Pellart, 99:

Lundi 27: 8 h., 10.001 à 11.600; 9 h., 11.601 à 12.400; 10 h., 12.401 à 14.300; 11 h., 14.301 à 15.700; 2 h., 20.001 à 21.900; 3 h., 21.901 à 22.700; 4 h., 22.701 à 24.000.

Mardi 28: 8 h., 24.001 à 26.00; 9 h., 26.001 à 26.800; 10 h., 30.001 à 30.900; 11 h., 30.901 à 32.400; 2 h., 32.401 à 33.100; 3 h., 40.001 à 41.000; 4 h., 41.001 à 42.700 5 h., 42.701 à 43.800.

HALLE FLIPO. Beau Gruyère, 10 fr. Chester, 9 et 10 fr. Hollande, 8 fr. Beurre Hollande, 11 fr. Pain d'épice, qualité fine, 4 fr. Café excellent, 8 fr. Vin, 1.25 ; blanc, 2 fr. 77805d

UN CONTREMAITRE ENLEVE LE MOBILIER DE SON PATRON. — Pendant une absence de quelques jours d'un industriel roubaisien, le contremaître de ce dernier, un nommé Adrien Boelens, 32 ans, avec la complicité de la femme de son patron, opéra un déménagement du mobilier de son employeur et négligea, en outre, de ramener le camion-auto et le camion-plate-forme qui avaient servi au transport.

Le préjudice causé était évalué à plus de cinquante mille francs.

Sur plainte de l'industriel, le contremaître a été appréhendé, vendredi, par la police du 4e arrondissement. Boelens, qui a été écroué à la maison d'arrêt, sera en outre poursuivi, comme sujet belge, pour infraction à la loi sur le séjour des étrangers.

DOCTEURS, CHIMISTES, PHARMACIENS, et tous, qui utilisez l'eau distillée: fabriquez-la vous-même le plus économiquement avec l'alambic vertical, appareil très simple et peu volumineux. Cet appareil est exposé et mis en vente Droguerie P. et A. Duflos fils, 2, rue Neuve, où l'on vous donnera tous les renseignements sur le fonctionnement. 77810d

VOL DE LINGE ET D'OBJETS MOBILIERS. — A la suite d'une plainte de Mme Devruydt, cabaretière, rue du Luxembourg, 58, à Roubaix, M. Flament, commissaire de police du 2e arrondissement, a interrogé Mme Delsalle, soupçonnée d'avoir dérobé à la cabaretière du linge et des objets mobiliers. Mme Delsalle a avoué prétextant la misère. Elle a été laissée en liberté.

VILLEGIATURES. — Location de pianos. — Expéditions à domicile toutes plages et villes d'eaux. — A. JUBÉ, 30, Grande-Rue, 30. 77457

ARRESTATION D'UN EXPULSÉ. — Les agents de sûreté Duvinage et Mestdagh ont arrêté, dimanche matin, vers neuf heures, un rattacheur, Henri Bonhomme, 48 ans, demeurant rue du Collège, 145, inculpé d'infraction à un arrêté d'expulsion.

CHirn-DENTISTE. Genevoise, 2, r. Collège. Pose de dents. Consultations de 9 à 6 h. 556

NOTIFICATION D'UN ARRÊTÉ D'EXPULSION. — Un ouvrier terrassier, J.-B. Cauchies, 49 ans, demeurant boulevard de Beaurepaire, 82, a été informé, dimanche matin, qu'il se trouvait sous le coup d'un arrêté d'expulsion en date du 13 mai 1919, et qu'il avait quarante-huit heures pour quitter le territoire.

CROIX

LA DUCASSE DU QUARTIER SAINT-PIERRE. — Profitant du beau temps, de nombreux habitants se sont rendus autour des manèges et baraques de la ducasse Saint-Pierre, et, tard dans la soirée, une joyeuse animation a régné dans le quartier.

UNE FEMME TOMBE DANS UN EGOUT ET EST ASPHYXIÉE, RUE DUPLEIX. — Dans la soirée de samedi, vers 21 h. 30, une confectionneuse, Mlle Esther Frileux, 34 ans, demeurant avec sa mère, rue Dupleix, 9, était descendue à la cave de son habitation pour vider la cuvette de l'égoût.

Ne voyant pas revenir sa fille, Mme Frileux descendit à son tour, et la trouva la tête plongée dans la cuvette, et inanimée. Mme Frileux la dégagea et lui donna les premiers soins, tandis que le docteur Barroyer était averti. Le praticien ne put que constater le décès de Mlle Frileux, qui a dû être prise d'un éblouissement, et tombée la tête en avant dans l'eau. Mlle Frileux a été asphyxiée.

COMME DU BEURRE « ERA »
aux fruits d'Orient. Dépôt H. Germain, 10 Gde-Place, Tg.

WATTRELOS

AUTO EN PANNE. — Une voiture automobile belge venant de Wattrelos et conduite par une femme, Mme Stéphanie Uttens, épouse de M. Dewaele, industriel d'Anvers, s'arrêtait samedi soir au poste de douanes de la Houzarde, pour les formalités d'usage.

Comme cette dame ne possédait pas de permis de circulation, procès-verbal fut dressé et la voiture gardée à la disposition de l'administration, en attendant le versement d'une caution.

Mme Dewaele a déclaré qu'elle ne croyait pas avoir besoin d'un permis de circulation, car depuis six mois qu'elle voyageait en France, avec son auto, personne ne le lui avait demandé. Après avoir quitté sa voiture, elle s'est dirigée à pied vers la gare d'Herseaux.

LANNOY

LEERS

SUCCES DE LA SAINT-VAAST. — L'excellente société de gymnastique Saint-Vaast a obtenu en 1re division, à la 14e fête fédérale de Tourcoing, les brillants succès ci-après :

Concours de section (adultes), prix d'honneur; pyramides, prix d'honneur; concours de section (pupilles), prix d'excellence; concours de clique, prix d'excellence. Pour boxe et spéciaux, résultat non encore proclamé.

A noter que la section adultes a eu l'honneur de travailler, parmi les deux sociétés de 1re division choisies, à la fête du soir, en présence du général de Castelnau, aux appareils.

Pour fêter ces succès, une réception sera faite ce soir, lundi, à 7 h. 45. Réunion au Vert-Bois.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, LUNDI 27 JUIN :

Marché : de 8 h. à midi.

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 10 h. à midi et de 14 h. à 16 h.

Bibliothèque communale : de 9 h. à midi et de 14 à 18 h.

LE GENERAL DE CASTELNAU assiste à l'assemblée générale de l'Union des Familles nombreuses à l'Hippodrome et prononce une allocution

IL EST ACCLAMÉ PAR UN MAGNIFIQUE AUDITOIRE

Les discours de MM. Romain Flipo, le Dr Leduc et Antoine Rédier. — Distribution des primes de la Journée des Mères.

Pour son assemblée générale tenue dimanche, à onze heures, à l'Hippodrome, l'Union des Familles nombreuses de Tourcoing ne pouvait s'honorer d'une présence plus glorieuse que celle du général de Castelnau, le modèle admirable des chefs de famille français.

Venant à Tourcoing pour le concours régional de gymnastique de l'Union de Flandre, le grand soldat avait accepté de clôturer cette réunion. Il y a prononcé, dans toute la simplicité de son cœur de père et de grand Français, des paroles qui ont fait du bien à l'âme de nos vaillants pères et mères de famille tourquennoises et qu'ils conserveront dans leur mémoire, eux et la belle couronne d'enfants qui les environnaient, comme un des plus précieux souvenirs de leur digne et courageuse vie.

Toutes les familles de Tourcoing étaient représentées à la réunion, formant une assemblée nombreuse et vibrante. Elle est présidée par M. le Dr Leduc, maire de Tourcoing, entouré de MM. Antoine Rédier, directeur de la « Revue Française », Romain Flipo, président; Henri Duprez, vice-président, et Beséme, secrétaire général de l' « Union des Familles nombreuses de Tourcoing ; Charles Flipo, vice-président de la Chambre de Commerce ; Paul Tiberghien et Jules Joire, anciens présidents du Tribunal de Commerce ; Alphonse Motte, Albert Deschamps et Thuillier, conseillers municipaux; Georges Dervaux, président du Groupe des Remplaçants de la Fédération des Combattants de Tourcoing, et plusieurs mères de famille, titulaires de la médaille d'or de la Famille Française.

La « Musique Municipale », sous la direction de son distingué chef M. Charles Eustace, prêtait à la cérémonie un concours qui a été très apprécié.

ALLOCUTION DE M. ROMAIN FLIPO

L'énergique et infatigable chef qui préside l'Union des familles nombreuses de Tourcoing, M. Romain Flipo, salue d'abord M. le Dr Leduc, maire de Tourcoing, qui a voulu continuer la tradition de l'union sacrée en présidant cette assemblée tout entière animée par le plus pur patriotisme. Puis, il présente M. Antoine Rédier, l'écrivain distingué, fils du Nord, l'un des plus fermes et plus hardis défenseurs de la cause familiale.

ALLOCUTION DE M. LE Dr LEDUC

Maire de Tourcoing

Au nom de la ville, M. le Dr Leduc, maire de Tourcoing, apporte aux familles nombreuses un hommage de reconnaissante sympathie et d'admiration.

L'avenir, dit-il, appartient aux peuples qui possèdent de grandes familles. C'est pourquoi le Gouvernement de la République a institué le Conseil supérieur de la natalité, dont la mission est d'étudier et de proposer les moyens propres à favoriser le développement de la famille française et la médaille de la Famille française destinée à honorer les mères qui ont donné de nombreux enfants à la Patrie.

Aux applaudissement de l'assistance, M. le Dr Leduc a félicité la glorieuse et importante phalange des mères tourquennoises qui ont mérité cette récompense nationale.

CAUSERIE DE M. ANTOINE RÉDIER

L'auteur du « Capitaine », des « Méditations dans la Tranchée », de « Léone », ces livres qui font de lui l'un des chefs de la génération littéraire d'aujourd'hui, dont l'honneur est d'avoir éliminé du roman le poison des idées fausses, humiliante imposition du germanisme intellectuel pour remettre à leur rang les principes sans lesquels les Nations ne peuvent vivre, M. Antoine Rédier est vivement applaudi.

Il regrette que son ami, M. Roulleaux-Dugage, député de l'Orne, promoteur du vote familial au Parlement, n'ait pu venir lui-même présenter et faire acclamer avec son admirable ardeur le vote familial.

Une déclaration de M. Roulleaux-Dugage promoteur du projet de vote familial

M. Rédier lit, au nom de M. Roulleaux-Dugage, une déclaration qui expose magistralement la question du Vote familial. C'est, au point de vue de la famille française, la réforme qui est la condition de toutes les autres. Ce seul système institue le véritable suffrage universel. Comment, en effet, peut-on appeler de ce nom notre actuel mode de vote qui refuse le droit électoral aux trois quarts des citoyens, et précisément à ceux qui sont le plus qualifiés pour en jouir ? Il assure la prépondérance des célibataires sur les chefs de famille, alors que les uns ne représentent qu'eux-mêmes, tandis que les autres sont la puissance et la richesse de la France.

Le vote familial est un but et un moyen.

Un but, car il assure le droit de tous les citoyens.

Un moyen, parce qu'il donne à la famille, par la prédominance du nombre, toute sa force.

Un moyen, parce qu'il donnera aux familles, par la prédominance du nombre, toute leur force et leur valeur dans la nation.

Il le faut, car, si nous ne prenons pas nos précautions, malgré nos sacrifices, malgré la victoire, nous serons condamnés à la déchéance, à la décrépitude, à la conquête étrangère.

Rappelons-nous la menace du président de l'Assemblée allemande après l'armistice :

« Les femmes allemandes enfanteront et leurs fils briseront les chaînes de l'esclavage. »

DERNIÈRE HEURE

LES RÉPARATIONS

LE DROIT DE PRIORITÉ DE LA BELGIQUE

Paris, 26 juin. — Un correspondant à Bruxelles rapportant des déclarations faites par une personnalité touchant de près aux milieux gouvernementaux relativement à la priorité belge en matière de réparation, rappelle que le droit de la Belgique de toucher en priorité, aussitôt après la part des armées d'occupation, n'a jamais été contesté. Chaque pays se couvre de ses dépenses d'armée d'occupation, par le paiement ou les livraisons en nature qu'il peut avoir reçus de l'Allemagne. Alors que pour la Belgique et la France, les dépenses de cet ordre sont plus que couvertes, la Grande-Bretagne se trouve dans une situation différente. D'une part, en effet, le coût individuel du soldat anglais est beaucoup plus élevé que le coût individuel du soldat français ou belge, à cause notamment de la prime de la livre sterling sur les monnaies continentales.

D'autre part, les réparations en nature reçues par l'Angleterre consistent principalement en bateaux. Or, le prix de la tonne est passé de 70 livres sterlings pendant la guerre à 8 livres sterlings récemment.

C'est pour cette raison que les frais non couverts au 1er mai de l'armée britannique atteignent plusieurs centaines de millions qu'il y a lieu de payer tout d'abord à l'Angleterre avec les ressources de la commission des réparations, le reste revenant à la Belgique au titre de sa priorité.

Le correspondant croit savoir que l'on souhaite à Bruxelles arriver le plus tôt possible à un accord. La Belgique désirerait qu'on réduisît à 2 marks or le coût de chaque soldat anglais et que l'on fixât à une somme globale forfaitaire de 250 millions de marks or environ le coût des armées d'occupation.

LE ROI D'ESPAGNE A PARIS

Paris, 26 juin. — Le roi Alphonse XIII, venant de Londres, est arrivé à la gare du Nord par train spécial à 18 h. 35.

LES CONGRÈS

A l'Union Nationale des Anciens Combattants

Paris, 26 juin. — Ce matin, à 10 heures, les délégués provinciaux et parisiens de l'Union Nationale des Anciens Combattants prenant part au congrès de l'U. N. C., se sont réunis à la place de la Concorde, d'où ils se sont rendus en cortège à l'Arc de Triomphe, déposer des couronnes sur la tombe du soldat inconnu.

A midi, le deuxième Congrès de l'U. N. C. a donné un banquet sous la présidence du général Durand, président de l'U. N. C., assisté de l'amiral Guepratte, député du Finistère. Plusieurs délégués des nations alliées y assistaient.

Au dessert, le général Durand a prononcé un toast dans lequel il a rappelé les vœux émis par le Congrès en faveur de ceux qui ne sont point compris dans la loi d'amnistie.

A l'issue du banquet, un télégramme a été adressé aux nations amies, leur apportant un salut fraternel.

Le Congrès s'est poursuivi, l'après-midi, par une assemblée générale à 15 h. 30, et le soir par une séance solennelle de clôture au Trocadéro, sous la présidence de M. Doumer.

L'AMÉRICAINE DISPARUE SERAIT VIVANTE

Paris, 26 juin. — Le « Chicago Tribune » écrit que M. Ducrocq, directeur de la police judiciaire, a déclaré que Mme Bellaris, la richissime Américaine disparue mystérieusement avec son bébé, est en vie et bien portante. Il a ajouté qu'il connaissait, mais refusait de préciser l'endroit où se trouve cette dame depuis sa disparition.

M. Bellaris, de son côté, croit que sa femme a été amenée à quitter la maternité de Neuilly par des personnes désireuses de créer des dissentiments dans son ménage. M. Bellaris, en particulier, accuse un officier italien, qui, à plusieurs reprises, lui avait adressé des menaces.

UNE MANIFESTATION EN L'HONNEUR DU PROFESSEUR BRANLY

Paris, 26 juin. — Une manifestation nationale organisée par le Radio-Club de France, a été donnée, à 15 heures, dans la salle des Ingénieurs civils au profit du laboratoire du professeur Branly.

Mgr Baudrillart, recteur de l'Université catholique, membre de l'Académie française, assistait à cette réunion. Après une causerie de M. Guvelet sur la T.S.F., et une partie artistique, les personnes présentes ont signé une adresse à l'Académie royale de Stockholm, en faveur de l'attribution du prix Nobel au professeur Branly.

COURTES DÉPÊCHES

— M. Albert Sarraut, ministre des Colonies, a présidé à Beaugency, la cérémonie d'inauguration d'un monument élevé à la mémoire des morts pour la patrie.

⁂ Le chemin de fer électrique de Morez-Nyon à St-Cergue, a été inauguré, en présence des autorités françaises et suisses, qui se sont ensuite trouvées réunies en un banquet, à l'issue duquel de nombreux toasts ont célébré l'amitié franco-suisse.

⁂ La Commission sénatoriale partie à Londres en avion, qui avait terminé son voyage à Lequenoy, est arrivée au Bourget. A bord du « Goliath », se trouvaient MM. d'Estournelles de Constant, Auber, Brard, Ermant, Garnier, Honnorat, Beaumont, ainsi que le secrétaire général de la Commission d'aviation, M. Dautour.

Dernières Nouvelles Sportives

CYCLISME

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Les arrivées (suite)

Le Havre, 26 juin. — 6e et 7e Godart et Christophe, ensemble, à 17 h. 47' 20''; 8e Muller, à 17 h. 40'; 9e Sellier, 10e Lucotti, 11e Alavoine, 12e Despontin, 13e Leroy, 14e Tiberghien, 15e Bellenger, 16e Lambot, 17e Gerbault, 18e Ameau, 19e Thys, 20e Vermandel, 21e Jacquinot, 22e Petreuille.

23e, Egy; 24e, Botte; 25e, Collé; 26e, Parel; 27e, Leenaers; 28e, Dorleuille; 29e, Ferrara; 30e, Juseret; 31e, Louis Heusghem; 32e, Rossius; 33e, Normand; 34e, Pottier; 35e, Secherelli; 36e, Steux; 37e, Chassot; 38e, Roy; 39e, Kudfyn; 40e, Gonthals; 41e, Erba; 42e, Léonard; 43e, Samyn; 44e, Hoslens; 45e, Pelletier; 46e, Deloffre; 47e, Verbracken; 48e, Sala; 49e, Raboisson; 50e, Rière.

ATHLETISME

CHAMPIONNATS DE PARIS. — Paris, 26 juin. — 110 mètres haies: 1. Bernard, en 16''; 2. Audinot, 3. Jourde. — Lancement du poids: 1. Paoli, 13 m. 70; 2. Froment, 10 m. 975; 3. Dotherel, 10 m. 94. — 800 mètres: 1. Brossard, 1' 59''; 2. Lienard, 3. Gouilleux. — 100 mètres: 1. Mourlin, 11''; 2. Crestois, 3. Durey. — 400 mètres: 1. Delvart en 50'' 1/5. — Saut en hauteur: 1. ex-æquo, Gouilleux et Lewden, avec 1 m. 80; 3. Gwalen, 4. Manhès. — 200 mètres: 1. Jamois, en 22'' 4/5; 2. Durey, 3. Renard. — 400 m. haies: 1. Cleandre, en 57'' 3/5; 2. Jarrety, 3. Bernard. — Saut en longueur: 1. Medecin, 6 m. 70; 2. Ouillaud, 6 m. 66; 3. Costa, 6 m. 48.

1.500 mètres. — 1er, Audinot, en 4'7''; 2e, Brossard; 3e, Deconinck; 4e, Aubry.

Lancement du javelot. — 1er, Lagot, 41 m. 60; 2e, Lachèze.

Lancement du disque. — 1er, Béranger, 37 m. 81.

Relais, 400 mètres. — 1er, Stade Français, en 43' 4/5 (record français battu). Société Générale et Racing-Club de France déclassés pour avoir pris le relais en dehors de la piste.

Relais, 1.600 mètres. — 1er, Stade Français, en 3'32'' 3/5; 2e, R.C.F.; 3e, M.C.

Challenge Dubonnet. — 1er, Stade Français, 30 p.; 2e, Société Générale, 21 p.; 3e, [illegible], 11 p. 1/2.